

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

Réflexions d'un Syndiqué

Les diverses tendances existant dans la classe ouvrière ne peuvent être que néfastes par leurs différentes directives à la marche de l'émancipation.

L'on discute réformistes, communistes, autonomes, inorganisés, etc.; et pendant ces palabres l'on piétine et l'opresseur conserve ses prébendes.

Jadis, la Confédération Générale du Travail, par sa puissance, sa cohésion et sa vitalité, tracassait le capitalisme et l'entravait dans ses abus.

Toutes les opinions sont nécessaires, mais il faut les réunir pour œuvrer dans la voie du progrès social.

Si chacun continue à tirer de son côté, le char de l'émancipation s'embourbera si fortement, qu'il deviendra presque impossible de le sortir de sa fondrière.

Le capitalisme profite toujours de la division du prolétariat pour l'asservir à son pouvoir et l'opprimer par la famine.

Certains esprits clament qu'il faut des riches et des pauvres, des patrons et des ouvriers; supposent-ils que la nature crée des humains pour être les valets d'une nuée de parasites, ou leur cerveau est-il trop obtus pour apercevoir les prétentions d'une caste de jouisseurs, accaparant pour eux seuls ce qui appartient de droit à la collectivité?

Est-ce logique qu'une minorité s'enrichisse au détriment d'une majorité productive, toujours astreinte à courber son échine, sans espoir de repos.

Certains vous disent: « Si tout le monde possédait, nul ne voudrait plus produire ». Erreur complète. Le jour de cette transformation, ne voulant plus être exploité, chacun aura l'obligation de produire pour ses nécessités vitales.

L'on argue parfois: « Pas de politique dans le sein des organisations ». Si les

lois sociales étaient basées sur la défense des intérêts généraux, peut-être pourrait-on l'éviter, mais en fait elles sont élaborées plutôt pour la défense des intérêts du capitalisme, contre les intérêts du plus grand nombre.

Une autre réflexion; quand nous demandons à certains ouvriers irréfléchis de venir fortifier nos rangs, et parfois les obliger à se grouper, l'on nous accuse d'entrave à la liberté du travail. S'occupent-on de notre liberté de pensée, en cas de mobilisation, quand nous devons nous faire tuer pour protéger la propriété dont nous sommes dépossédés?

Révolutionnaires, quand nous voulons revendiquer nos droits. Héros, quand nous soutenons les leurs.

Comprendons que nous devons éviter nos dissenssments, souvent causés par les difficultés de l'existence; réunissons toutes nos idées et toutes nos forces et cherchons à faire une organisation puissante, capable d'anéantir les abus du capitalisme vivant luxueusement à notre détriment.

Un Camarade de Paris.

Souvenez-vous !

Nous avons dû lutter pour obtenir le droit aux vacances.

A la date fixée, pas un ouvrier conscient ne doit être au travail.

Tous les ateliers doivent être fermés.

LE PROCHAIN CONGRÈS de l'A. U. D.

Le prochain Congrès de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires se tiendra à Stuttgart (Allemagne) dans les premiers mois de 1929. Ainsi en a décidé la toute récente réunion du Bureau International.

Mais un Congrès International qui veut mettre entre les mains des délégués la documentation nécessaire est long à préparer. La traduction et l'impression des différents rapports en plusieurs langues demandent beaucoup de temps.

Aussi, le Secrétaire de l'Alliance préoccupé de mener à bien sa lourde tâche s'est-il mis tout de suite au travail. Il nous demande de lui faire parvenir à temps et les rapports de notre organisation et les questions que nous aimerions voir figurer à l'ordre du jour.

Nous invitons donc les différents syndicats français et suisses à donner la plus grande attention à la demande du Secrétaire International dont voici d'ailleurs la lettre :

Anvers le 19 juillet 1928,

A l'Union Nationale des Syndicats ouvriers diamantaires français.

Au Syndicat des Métallurgistes et des Horlogers suisses.

Chers camarades,

Dans sa séance du 18 juillet écoulé le Bureau de l'A. U. D. a décidé de tenir le prochain congrès de l'Alliance au commencement de 1929, surtout par rapport à ce qui se passe pour le moment en Afrique du Sud. L'organisation qui vient d'être fondée là-bas a demandé son affiliation à l'A. U. D. et le Bureau était d'avis que la décision était du ressort du Congrès.

Il ne nous reste pas beaucoup de temps pour les préparatifs et de même le temps qui sera laissé aux organisations pour l'introduction de leurs propositions ne sera pas fort long. Il en résulte que je prends la liberté de demander

der aux organisations de nous faire parvenir aussitôt que possible les documents qu'elles croient nécessaires.

Nous aimerais recevoir en premier lieu avant le 1^{er} novembre prochain (pour que nous puissions prendre nos dispositions pour les traductions, l'impression et l'expédition des rapports) :

- a) un compte-rendu des événements qui se sont déroulés dans les divers centres en 1925-1926-1927 et 1928 (premier semestre) ;
- b) les propositions que votre groupe aimerais mettre à l'ordre du jour.

Nous sommes à même de vous faire savoir que la question de l'apprentissage y sera traité dans toute son ampleur parce que la situation dans les divers centres nécessite une discussion approfondie de cette question vitale.

Si les données nécessaires me parviennent à temps, le Congrès pourra se tenir au mois d'avril ou de mai.

Le Bureau a décidé aussi de donner suite à la proposition de Schott et de tenir le Congrès de 1929 à Stuttgart (Allemagne). C'est là que le Metallarbeiterverband (la Centrale des Métallurgistes) groupant aussi les ouvriers diamantaires allemands, a son siège. Et il faut bien reconnaître que la Direction du Metallarbeiterverband a pris à cœur, d'une manière exemplaire, la défense des intérêts de notre industrie.

Comptant sur une prompte réponse, nous vous prions, chers camarades, d'agrérer l'assurance de nos sentiments fraternels.

Pour l'A. U. D.
L. VAN BERCKELAER.

N. B. — Les camarades suisses voudront bien s'entendre avec Ponard comme cela a été fait pour le Congrès de 1925.



En conclusion de cette lettre, nous prions toutes nos organisations de bien vouloir se réunir et nous communiquer les questions qu'elles désireraient voir figurer à l'ordre du jour du Congrès International. Il faut que tout cela soit fait assez tôt, pour que nous puissions nous-même en saisir le Secrétaire de l'A. U. D. avant la date fixée ; 1^{er} Novembre 1928.

Que chacun fasse donc diligence.

E. P.

Il y a deux ans vos organisations ont livré bataille pour obtenir pour vous quelques jours de repos.
Travailler pendant cette semaine de congé, c'est trahir.

DE BEERS

De l'Information Financière du 4 Juillet, cette étude sur la « De Beers » :

Lorsqu'en janvier dernier, le Conseil d'administration de la De Beers décida de ne pas déclarer son dividende semestriel habituel, la situation de l'industrie diamantifère était telle que cette décision ne fut une surprise pour personne. On supposait même que la reprise des répartitions ne serait probablement pas très prochaine et qu'il s'écoulerait de longs mois avant que le marché des pierres précieuses, désorganisé par l'afflux des diamants de provenance alluvionnaire, eût retrouvé son équilibre et que les sociétés dirigeantes puissent songer à rouvrir l'ère des dividendes. Et, cependant, ces jours derniers, six mois à peine après la décision de janvier, le Conseil a cru pouvoir annoncer la déclaration d'un dividende de 10 sh. Pour qui connaît la prudence des dirigeants de la De Beers, cette reprise des répartitions est symptomatique au premier chef, et il est surprenant que le marché, ne voulant considérer que le montant seul du dividende annoncé, n'ait pas salué, par une hausse des cours de l'action, cette déclaration qui marque, à n'en pas douter, la fin de l'incertitude qui pesait sur l'avenir du marché des diamants. Et c'est là, pourtant un événement bien autrement intéressant pour les actionnaires De Beers que le taux du dividende lui-même.

Au surplus, pour bien marquer que ce dividende est un premier pas vers une reprise régulière, le Conseil de la De Beers a eu soin de spécifier qu'il s'agissait d'une répartition intermédiaire, à valoir sur l'exercice au 30 juin 1928, et non pas, comme de coutume à pareille époque, d'un dividende final. La porte reste donc ouverte à une distribution finale qui fera vraisemblablement, que, tout compte fait, les dates de répartition auront été simplement décalées, mais que les actionnaires, en dépit des difficultés traversées par la Société pendant de longs mois, recevront finalement, pour l'année financière 1927-1928, une répartition sensiblement égale à celle des précédents exercices. A l'avenir, le dividende de juin deviendra un dividende intermédiaire et celui de novembre, déclaré au moment de la publication des comptes et de la tenue de l'assemblée annuelle, constituera la distribution finale. Il est même très probable, que le Conseil rendra très prochainement effective la modification prévue de ces dates de déclaration.

La secousse causée au marché des pierres précieuses par l'arrivée en quantités inattendues des diamants d'origine alluvionnaire n'aura donc pas exercé, finalement, toutes les répercussions que l'on avait pu redouter un moment. Déjà, du reste, il y a trois mois, à l'assemblée de la *Rand Sélection*, le président avait déclaré que le marché des diamants, un moment assez sérieusement troublé par la surproduction alluvionnaire, reprenait de jour en jour, un équilibre plus stable. Vers cette même époque on laissait également entendre que le syndicat des diamants, dont la De Beers est l'animatrice, avait déjà largement liquidé son stock de pierres qui, dix-huit mois auparavant, avait une contre-valeur de 7 millions de liv. st. Les grandes compagnies redevenaient donc peu à peu, maîtresses de la situation, un moment si an-

goissante. Il est juste de reconnaître que le vote du « Diamond Bill » arraché, — le mot n'est pas trop fort — en novembre dernier au gouvernement de l'Union Sud-Africaine ne fut pas étranger à ce retour de situation en faveur du syndicat des Diamants, en général, et de la De Beers en particulier. Il abolit enfin, la législation précédente en matière de pierres précieuses et décidait en principe que le droit de disposer de terrains contenant des pierres appartenait à la Couronne.

Cette loi a donné en outre, à l'Etat, le droit de réduire la production, et de cesser l'attribution de certificats de prospection. Des clauses rétroactives ont limité, certains droits accordés antérieurement. Il est grand temps, car le danger de la production alluvionnaire, sans être nouveau — il remonte à 1925, — commençait à devenir un véritable péril pour les grandes sociétés affiliées au syndicat. On en pourra juger par les chiffres suivants qui montrent que la production alluvionnaire, qui, de 1920 à 1924 avait varié entre 750.000 liv. st. et 900.000 liv. st. par an, atteignait déjà 1.900.618 liv. st. en 1925, avec 239.257 carats. En 1926, elle passait à 88.329 carats, d'une valeur de 3.963.601 liv. st., et pendant le seul premier semestre de 1927, elle s'élevait à 1.213.422 carats valant 3.277.765 liv. st., c'est-à-dire, à très peu de chose près, la valeur de la production obtenue par les mines, De Beers et autres, pendant la même période. Une telle situation ne pouvait évidemment pas durer. Pour essayer de pallier au danger, dans une certaine mesure, la De Beers et les autres mines décidèrent de restreindre leur production, tandis que le syndicat achetait tout ce qu'il pouvait de la production alluvionnaire. Ce fut le moment le plus pénible pour l'industrie minière. Fort heureusement le gouvernement de l'Union, tout socialiste qu'il fut, avait trop à compter avec les sociétés faisant partie du syndicat des diamants pour ne pas écouter les doléances, justifiées, de ce dernier. « Aucune autre compagnie minière, — avait eu soin de bien faire observer le président de la De Beers à l'assemblée de décembre 1927 — n'a autant fait que la De Beers pour le développement industriel de l'Union. Elle a aidé matériellement à la construction des chemins de fer ; elle a créé le commerce des fruits ; elle a créé une des plus grandes entreprises mondiales d'explosifs. Elle a développé les ranchs, fondé des usines d'engrais venant ainsi en aide aux fermiers. »

Elle a amélioré l'élevage. Elle est essentiellement, enfin, une industrie sud-africaine dont le but est, avant tout, d'aider le pays. La majeure partie de ses ressources en Angleterre a été transférée en Afrique du Sud et elle détient maintenant, 3.696.000 liv. st. de Bons du Trésor sud-africain, en plus de fortes sommes placées en valeurs locales. »

Ce sont là des arguments de poids. Aussi furent-ils décisifs auprès du gouvernement du Cap, et sauveront-ils l'industrie des mines de diamants par le vote, comme nous l'avons déjà dit plus haut, de la loi sur les pierres précieuses, le « Precious Stones Bill ». La De Beers, ou ce qui est tout comme, le Syndicat

des Diamants a donc reconquis le contrôle à peu près absolu du marché des pierres précieuses. Etant donné, par ailleurs, que les dépôts alluvionnaires s'épuisent rapidement, l'arrêt de l'octroi de concessions nouvelles n'a pas tardé à atteindre, au moins partiellement le but cherché, au point que, n'ayant vraisemblablement plus la moindre appréhension au sujet de l'avenir du marché, le syndicat a déjà pu signifier à Amsterdam, centre mondial de taillerie, une hausse de 5 0/0 sur les pierres de belle qualité, c'est-à-dire supérieures à 3 carats. C'est le premier indice d'un retour prochain, et complet, à l'hégémonie d'antan du syndicat dont la De Beers est l'âme, hégémonie dont les résultats absolument remarquables ont empêché, pendant vingt ans, l'avilissement du prix des pierres, au point qu'à l'encontre même de l'or, dont la puissance d'achat est allée en déclinant constamment depuis un demi-siècle, la valeur du diamant s'est relevée par étapes jusqu'à la guerre. Ainsi la valeur moyenne du carat qui, en 1896, était à la De Beers de 26 sh. 9 d. ressortait à 53 sh. 11 d. en 1912 et à 69 sh. en 1926 pour revenir, il est vrai, à 54 sh. pendant le semestre janvier-juin 1927, époque culminante de la crise alluvionnaire. Actuellement, il est en cours de relèvement sensible. On ne connaîtra guère avant 6 mois les résultats de l'exercice au 30 juin. Ils ne pourront pas ne pas se ressentir de la période troublée de juin-décembre 1927, mais ce ne sera plus que du passé et, déjà, l'exercice de 1928-29 sera, vraisemblablement revenu à l'image des exercices antérieurs à 1927, dont pour les dix derniers, les résultats furent les suivants :

Exercice au 30 juin	Bénéf. d'exploit.	Bénéf. nets	Bénéf. distrib.	Divid. par act.
—	—	—	—	—
	En mille livres sterling	sh. d.		
1917....	3.472	2.076	1.770	20/.
1918....	3.104	2.471	2.040	25/.
1919....	4.133	4.245	2.740	40/.
1920....	4.771	3.972	3.740	60/.
1921....	325	305	1.240	10/.
1922....	396	665	—	—
1923....	1.856	1.776	1.480	—
1924....	1.636	1.396	1.266	10
1925....	1.760	2.299	1.890	20
1926....	3.975	3.161	2.435	30
1927....	3.475	3.158	2.435	30

Sans nul doute, comme nous venons de le dire, l'exercice au 30 juin 1928 marquera un recul des bénéfices. Il portera la trace de réduction d'environ 33 % que la Compagnie a dû consentir dans le chiffre de ses livraisons au syndicat, et cela simplement pour permettre aux chercheurs de diamants d'alluvions de produire aussi rapidement qu'ils le voulaient et de jeter sur le marché des pierres aussitôt qu'elles avaient été trouvées sans se soucier des conséquences qui pouvaient en résulter pour l'industrie. A présent que ce danger a disparu et que la De Beers a pu reprendre progressivement le chiffre antérieur de ses livraisons, nul doute que les bénéfices ne retrouvent rapidement leur niveau antérieur.

Certes, la De Beers ne pourra pas se débarrasser, en un seul exercice du restant des stocks de pierres alluvionnaires qu'elle a dû accumuler pour empêcher l'avilissement des prix et ces stocks pèseront, vraisemblablement pendant quelque temps dans les bilans,

mais la situation étant maintenant apurée, ils ne constitueront plus aucun danger pour les actionnaires. On sait, d'ailleurs, officieusement, sinon encore officiellement, que si la situation de la De Beers s'est grandement améliorée depuis le vote du Precious Stones Bill, c'est-à-dire depuis la fin de l'année dernière, le marché des pierres précieuses se présente, lui aussi, depuis janvier, dans des conditions nettement meilleures qu'auparavant. On a noté une recrudescence des demandes de pierres de belle qualité et l'on croit savoir que les ventes des premiers mois de l'année courante ont été considérables et que les demandes en grosses pierres restent très nombreuses, supérieures même, assure-t-on, aux disponibilités.

Depuis six mois la situation de la De Beers a donc complètement changé d'aspect. Alors que l'an dernier l'avenir pouvait justifier toutes les inquiétudes, 30.000 diggers s'étant rués sur les nouveaux champs et ayant jeté sur le marché pour cinq à six millions de livres sterling de pierres alluvionnaires, c'est-à-dire de quoi ruiner le marché si le syndicat n'avait fait les plus grands efforts pour tenir le mieux possible les prix, il en est tout autrement aujourd'hui. Non seulement le vote de la loi donne au Gouvernement Sud-Africain le moyen d'intervenir et de limiter la production mais encore le rendement des champs alluvionnaires est en diminution constante, l'épuisement de ces gisements paraissant devoir être beaucoup plus rapide qu'on l'avait cru.

Il est donc fort probable, dans ces conditions, que le dividende intermédiaire de 10 sh. récemment annoncé sera suivi, vers la fin de l'année courante, d'une distribution finale au moins égale, sinon même supérieure. Il serait, en effet, très facile au Conseil de la De Beers de reprendre sans plus tarder ses répartitions d'autrefois, — c'est-à-dire 30 sh. par action — car il ne faut pas perdre de vue que depuis 1926, le bilan comprend dans les réserves, un fonds spécial de stabilisation du dividende qui pourrait parfaitement jouer le cas échéant. Mais, en s'en tenant simplement à une répartition finale de 10 sh., égale à celle de juin, on arrive pour l'exercice 1927-28 tout entier, à une distribution totale de 20 sh. ou 1 liv. qui sur les cours actuels de la valeur, correspond à un rendement brut très voisin de 7 %. Un tel rendement, parfaitement garanti, classe la De Beers au nombre des valeurs les plus rémunératrices du marché, et, à qualité égale, bien au-dessus de la plupart des grandes vedettes de la cote. Aussi, ne serait-il pas surprenant qu'on assistât, avant peu, à un rajustement des cours de cette belle et grande valeur, qu'est la De Beers, car ils sont encore loin du niveau auquel ils se tenaient avant la crise de production à présent bien atténuée, sinon même complètement disparue.

L'arrêt total des tailleries en période de morte-saison, ne peut qu'exercer une influence bienfaisante sur la marche de l'industrie.

Ouvriers, prenez vos vacances !

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Bien qu'aucun évènement d'importance ne soit venu assombrir la situation et qu'au contraire on envisage plutôt avec confiance l'avenir du marché des diamants, les valeurs diamantifères, suivant l'ambiance générale, se présentent en baisse sensible en cette fin de juillet.

Le 25, De Beers ne vaut que 1608, contre 1728 le 2. Parallèlement Jagersfontain qui était à 375 le 2 juillet ne vaut que 351 le 25.

On estime qu'à ce prix là les deux valeurs sont bon marché.

**

L'accalmie signalée déjà dans notre précédent numéro s'est maintenue et même accentuée. Ce fait ne saurait surprendre : par cette température caniculaire, il est compréhensible que nombre de négociants ou acheteurs aient éprouvé le besoin de se mettre au frais.

Ce sont toujours les fantaisies de toutes grosses qui alimentent les transactions. Les grosses pierres rondes sont toujours demandées, mais se font de plus en plus rares.

Le Syndicat de Londres continue à adapter le marché du brut à l'allure des marchés et ne donne pas de « vue » actuellement.

**

A la date du 3 juillet, M. Joseph Hilsum écrivait ceci dans *Le Grand Négoce* concernant le marché de Paris : Le grand évènement : « La stabilisation » est réalisée.

Comment notre commerce réagira, nous ne le savons guère ; nous subirons plutôt les réactions des commerces et industries autres que les nôtres.

Ayant calculé, il y a bien longtemps la valeur des marchandises en devises stables, il n'y a pas de période transitoire pour nos corporations.

Comment se pose pour nous le fameux coefficient 4,92 ?

La valeur des diamants bruts en livres sterling a presque doublé depuis 1914.

Le taillé valant actuellement environ 75 % de plus cher qu'avant-guerre (*à cause de la main d'œuvre qui est devenue meilleur marché*) nous pouvons pour la réévaluation des stocks (s'il y en a) appliquer le coefficient $4,92 \times 1,75 = 8,61$.

On a noté un resserrement du volume des affaires la semaine précédant le vote de la stabilisation légale, tandis qu'à l'heure actuelle, malgré la saison estivale, une certaine amélioration semble se manifester.

Comme refrain inépuisable, les grosses pierres sont toujours demandées, tandis que les brillants de forme, sont recherchés également.

Le mélé et le huit-huit enregistrent une notable amélioration. »

ANNIVERSAIRE

POUR JAURÈS

C'était le temps des blés qu'on fauche dans les plaines,
Le temps où l'ombre est douce aux nymphes des ruisseaux,
Où le soleil s'attarde aux sommets des coteaux
Et, pourpre, fait mûrir les vendanges prochaines.

C'était aussi le temps où les chefs et les rois,
Pour maîtriser la foule et raffermir leur règne,
Au fond de leur pensée où nul amour ne saigne,
Voyaient surgir les jours de l'immortel effroi.

Et les peuples au nom des anciennes revanches,
Tous les peuples saoûlés par les dieux, les drapeaux,
Se dressaient, haletant sous le cri des corbeaux ;
Et Satan se mêlait aux sombres avalanches.

O Jaurès, tu parlas, et ta puissante voix
Prononça des paroles ardentes et prophétiques
Comme un appel divin au monde frénétique,
Car tu voyais la guerre et les peuples en croix.

Appel vain, ô tristesse ! Au fond de nos prunelles,
La haine ressurgie allumait un feu noir ;
Déjà des cris de mort se heurtaient dans le soir,
Le soir où les vautours élargissaient leurs ailes.

Et tu demeuras seul avec ton âme en sang,
Encore redoutable à tous ceux qui dans l'ombre
S'effrayaient d'un retour mystérieux du nombre.
Il fallait en finir de ton verbe puissant.

On te tua.

La nuit s'étendit sur le monde,
Nuit rouge où tout sombra sous les éclairs...
— Or, voici que, la paix bleuissant les cieux clairs,
Ton âme nous revient radieuse et profonde.

Qu'elle soit la lumière au seuil de la cité,
Ta grande âme, ô Jaurès, et qu'elle nous redise,
Si notre soir doutait de l'aurore promise :
— Heureux qui sert jusqu'à sa mort l'Humanité !

A. PELLEGRIN.

UNE DATE A RETENIR

Le 6 Octobre prochain aura lieu la fête du RAYON DE SOLEIL, organisée par le Syndicat de Paris.

Elle aura lieu Salle des Ingénieurs Civils, 19, Rue Blanche Paris (9^e).

Parisiens, ne l'oubliez pas !

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — La situation demeure assez bonne. Tous les ouvriers sont occupés normalement et plusieurs maisons continuent à demander des ouvriers.

— A signaler la création d'un nouvel atelier par MM. David et Magrin, rue Christin.

— Nous apprenons que la maison Emile Dalloz vient d'étendre à son personnel diamantaire le système des allocations familiales.

— L'examen des apprentis ayant suivi pendant trois années les cours professionnels institués au Collège de St-Claude a eu lieu dernièrement. Les 10 candidats diamantaires ont obtenu leur certificat d'aptitude professionnelle. Nous avons pu constater que ces cours contribuent sans aucun doute à donner aux jeunes ouvriers et ouvrières une bonne formation professionnelle. Les apprentis doivent donc les suivre avec assiduité et les employeurs doivent leur faciliter et contrôler cette fréquentation. A ce sujet, nous devons réclamer le rétablissement du carnet de présence qui fut supprimé on ne sait pourquoi.

Pour l'examen dont il s'agit tout le travail examiné portait exclusivement sur des bruts sciés. Les examinateurs ont émis l'avis et formulent le vœu que pour les examens futurs, les maisons pourvoient les apprentis de bruts pleins ou clivés et de bruts sciés.

Ainsi l'examen étant plus complet n'en aurait qu'une valeur plus grande.

Lyon. — La situation est normale sur la place. Rien de particulier n'est à signaler.

Felletin. — La situation est sans changement dans notre centre. Tout le monde travaille régulièrement.

Taninges. — La situation demeure assez bonne. On ne signale rien de particulier.

Paris. — Sur la place de Paris, la situation est toujours la même.

Pour la période 16 juillet-19 août l'indemnité de vie chère est de 104 fr. 55 par semaine soit une augmentation de 7,55.

Une assemblée générale est convoquée pour le 26 juillet.

SUISSE

L'industrie diamantaire suisse, bien malade depuis la dernière grande crise économique, est aujourd'hui à l'agonie. Après que les effectifs du personnel se furent considérablement réduits, c'est aujourd'hui aux entreprises à disparaître les unes après les autres.

Depuis le 15 avril dernier la *Coopérative genevoise des ouvriers diamantaires* n'existe plus. Après 25 années d'existence et après avoir occupé jusqu'à plus de 40 personnes, elle s'est vu dans l'obligation de fermer définitivement ses portes et de liquider son matériel. La plupart des collègues qui y étaient encore occupés (7 ou 8) ont trouvé du travail dans les autres maisons de la place qui ne sont plus nombreuses.

D'autre part, nous avons appris que la maison Fuchs et Monney, à Bienné, la plus importante taillerie de diamants de la place, puisque sur 32 diamantaires qui restent à Bienné elle en occupe à elle seule 22, a avisé son personnel qu'elle fermerait ses portes à la fin de l'année courante. Son intention était, paraît-il, de remettre l'entreprise, mais il ne se trouve pas d'acquéreur, pas plus qu'il ne s'en est trouvé pour reprendre la Coopé-

ratrice genevoise des ouvriers diamantaires, bien que l'occasion eut été superbe.

Espérons que nos collègues de Bienne réussiront aussi à trouver du travail dans l'une ou l'autre des petites maisons qui restent encore en activité, mais de toute façon, la fin de notre industrie diamantaire est proche. Ce n'est plus qu'une question de temps,

CH. H.

BELGIQUE

Le marché est très calme. Pas d'acheteurs étrangers. Cela ne n'est pas traduit par une augmentation importante du nombre des chômeurs complets : un peu plus de 400 mais outre ces chômeurs complets plusieurs maisons ne font travailler que 3 ou 4 jours par semaine.

On considère que cette situation s'améliera lorsque les vacances seront terminées.

Les organisations patronale et ouvrière ont pris d'un commun accord les mesures suivantes concernant la branche des fantaisies :

Aucun ouvrier ne pourra quitter un personnel, fabriquant « le rond », pour s'engager chez chez un patron fabriquant « la fantaisie » sans approbation préalable de la commission mixte.

Cette permission est seulement accordée aux chômeurs.

Dans ce cas les nouveaux lapidaires de « fantaisie » devront faire un stage de quatre semaines au salaire ordinaire. Seule la commission mixte pourra, après avoir consulté le patron et l'ouvrier en question, décider si l'augmentation de 10 % sur le salaire de base peut être accordée pour le travail dans « la fantaisie ».

Les mêmes prescriptions valent aussi pour les patrons qui veulent faire passer une partie de leur personnel dans la branche de fantaisie. Après trois mois on fera savoir si les prescriptions pourront être maintenues oui ou non.

Les travaux de construction des usines du Syndicat se poursuivent activement. Le gros œuvre est presque achevé, les installations et les aménagements intérieurs commencés. Dans quelques semaines on espère que ces usines pourront fonctionner.

Rien n'a été négligé pour assurer aux ouvriers le maximum de confort. Nous donnerons d'autres détails en temps opportun.

HOLLANDE

La situation est encore devenue plus mauvaise et le nombre des chômeurs dépasse maintenant 1600, dépassant ainsi 1/4 des ouvriers.

Le marché est très calme et les acheteurs, à l'affut des occasions offrent des prix insuffisants.

ALLEMAGNE

La situation est mauvaise. Ainsi que nous l'avons annoncé en son temps la firme Ginsberg qui était la plus importante ne fait plus travailler à Erbach. A Hanau cette firme n'occupe plus que 38 ouvriers au lieu de 180 anciennement.

Quant à la région du Palatinat (Idar-Oberstein) le clandestinisme et l'industrie à domicile y sont en augmentation sérieuse.

Cela est dû pour une bonne part à l'afflux des ouvriers lapidaires qui, mal payés dans cette industrie se sont portés sur l'industrie diamantaire, sans se défaire hélas ! de leurs habitudes d'inorganisation.

La Fédération des Métaux à laquelle appartiennent les diamantaires va tenter un énergique effort de propagande pour tenter d'assainir cette situation.

LE MINEUR MORT

Il est mort, le creuseur d'ombre, le taciturne aux orbites caves...

Compagnons, mes compagnons d'en bas, baissez les torches pour qu'on le voie couronné de flammes et que ses yeux crevés saignent enfin sous l'auréole rouge !

On l'a frappé à mort, le mineur marqué du signe tragique.

Qui l'a frappé ? La terre elle-même qui veut secrètes ses profondes œuvres dans la zone infernale où gronde sa colère...

Escortez le corps dans la nuit mauvaise, esclaves de la quotidienne aventure, troupeau de parias, mes amis sublimes. Mordez vos lèvres, faites silence tandis que monte par saccades la plainte rauque des pleureuses de nos « corons » et que le vent porte à la plaine sa poignante rumeur d'effroi,

Pas même l'ultime rémission de la souffrance, la trêve de Dieu à l'instant du grand passage où le masque s'apaise !... O grimace figée sur ce visage convulsé, rire plus terrible que tout anathème. Et ces yeux lapidés qui ne se fermeront pas mais qui cherchent fixement, pour combler leur vide affrenx, quelque source de lumière.

Comme la vague haute recouvre le marin qui sombre, la terre, enfièvrée de grisou étouffa cet homme, lâchement, dans sa cape noire.

Salut, oh ! salut, humble audacieux, gisant brisé sur la civière dans l'attitude qui fut la norme de ta longue peine ! Immobile ainsi, creuse la nuit grande, l'éternelle nuit, la mine sans fond...

Il est mort, le houilleur stoïque, celui que j'ai connu offrant au ciel de tous, plutôt qu'une malédiction, le chant d'un pinson familier. Ses yeux, qui furent clairs et pâles, n'ont même pas couvé de haine.

Il marchait, voûté, cagneux, par les sentes et jouait, le soir, de l'accordéon à ses petits qui formaient la ronde...

Plaine des pâtures, des champs de blé et des terrils, où, dans ma nuit d'inquiétude, s'est faite à nouveau, pour que ma voix sonne plus âpre, la révélation d'un obscur calvaire.

Marchez au pas, casqués de noir et de misère, mineurs de mon terroir, troupe anonyme des mineurs du monde, vous, fils de la vaste patrie ténébreuse où l'homme, à coups de pic, trace les seules frontières.

Passez au carrefour, soufflés par les phares des autos fleuries qui ramènent des fêtes ceux-là pour qui ce mort n'est qu'une tête en moins dans le troupeau servile.

Vous coucherez le compagnon sur le très pauvre lit où sa femme ensanta, un jour du siècle amer.

Vous laverez son front meurtri, magnifiquement souillé, Et vos mains prendront l'empreinte de ce masque, celui de votre Passion.

Mais un temps viendra, promis par les justes et les apôtres têtus, un temps issu des premières émeutes et du combat de la mâle pitié !

Alors cet homme crucifié après tant d'autres, il ressuscitera, il resuscitera d'entre les morts quand les vrais gueux seront en croix.

(Plaine).

Paul VANDERBORGHT.

AUX TRÉSORIERS

Nous rappelons à nos camarades trésoriers que la cotisation à l'Alliance Universelle est de **1,28** par membre pour le troisième trimestre 1928.

Cette cotisation, payable d'avance, est dûe pour tous les membres au travail au début du trimestre.

**

Prière à tous les Syndicats en retard dans le paiement de leurs cotisations à l'Union Nationale de bien vouloir se mettre à jour au plus tôt.

**

Pour l'envoi des fonds, utilisez notre chèque postal : **E. PONARD, C/C 8147. DIJON**

LES VACANCES

PARIS prend ses vacances du 5 au 19 Août

Tous les autres Centres français, du 13 au 19 Août

Camarades, qui voulez profiter de ces quelques jours pour vous déplacer, PRENEZ VOS DISPOSITIONS.

SYNDICAT DE SAINT-CLAUDE

Remboursement des cartes de vacances

La semaine de vacances commençant le Samedi 11 Août, à midi, les camarades sont priés de faire le nécessaire *avant cette date* pour se faire rembourser leurs cartes de vacances.

Les indemnités de vacances* sont payées à la Permanence contre remise de la carte.

Cependant, pour en faciliter le paiement, nous recommandons vivement de grouper, dans la mesure du possible, les cartes par atelier.

Bien prendre note que le Permanent prenant ses vacances à la même date que les camarades, il est inutile de se présenter au Bureau durant cette semaine.

Pour les camarades du dehors, les indemnités leur seront adressées par chèque ou chèque postal. Ils sont priés de nous envoyer dès à présent leurs cartes.

**

L'indemnité de vacances du mois de juillet ne sera pas collectée.

Il est probable que certaines maisons profiteront de la semaine de vacances pour faire procéder au nettoyage ou à la réparation des ateliers.

La récolte de la poudre noire pourrait bien avoir à souffrir de ces opérations.

Afin d'éviter pareil dommage, nous faisons appel à la conscience et à la bonne volonté de chacun pour qu'avant de partir, le cercle soit râclé et la poudre mise dans la boîte collective de l'atelier.

Profitez de l'occasion que vous aurez de passer à la Permanence pour régler votre indemnité de vacances, pour nous apporter la poudre noire de votre atelier,

Nous sommes certains que notre appel sera entendu et que chacun fera le nécessaire.

E. P.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 11 au 17 Juin	14.627	411
Du 18 au 24 Juin	14.667	449
Du 25 Juin au 1 ^{er} Juillet ..	14.629	442
Du 2 au 8	14.637	372

Les 14.637 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.830 polisseurs, dont 177 chômeurs ; 1.999 sertisseurs, dont 46 chômeurs ; 1.733 débruteurs, dont 102 chômeurs ; 185 polisseurs de roses, tous au travail ; 33 sertis. de roses, tous au travail ; 18 débr. de roses, tous au travail ; 282 cliveurs, dont 26 chômeurs ; 382 scieurs, dont 21 chômeurs ; 175 frotteurs, tous au travail.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 157.481.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 112.090

**

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 18 au 24 Juin	4.720	1242
Du 25 Juin au 1 ^{er} Juillet ..	4.621	1332
Du 2 au 8 Juillet	4.528	1431
Du 9 au 15 Juillet	4.328	1645

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

250 scieurs occupés, 105 chômeurs, dont 7 femmes ; 2.526 polisseurs de brillants occupés, 880 chômeurs, tous hommes ; 479 sertisseurs de brillants occupés, 170 chômeurs, dont 1 femme ; 439 débruteurs de brillants occupés, 317 chômeurs, dont 186 femmes ; 246 polisseurs de roses occupés, 57 chômeurs, tous hommes ; 99 sertisseurs de roses occupés, 22 chômeurs, tous hommes ; 172 débruteurs de roses occupés, 47 chômeurs, tous femmes ; 35 chatonniers occupés, 9 chômeurs, tous hommes ; 82 cliveurs occupés, 38 chômeurs, dont 4 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A. N. D. B., pour cette semaine, s'élève à florins : 10.389.

BRUITS & NOUVELLES

En Belgique, la taxe de transmission est supprimée pour les diamants. — Jusqu'au 30 juin 1928, était frappée de la « taxe de transmission » de un pour cent *l'importation en Belgique de diamants bruts ou taillés non montés*.

A partir du 1^{er} juillet 1928, l'importation des pierres de cette nature, *y compris le boort*, est exemptée de la taxe de transmission.

Voici le document officiel se rapportant à cette suppression et que nous empruntons à *l'Industrie belge du diamant* :

Bruxelles, le 29 juin 1929.

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, tenant compte des particularités du commerce et de l'industrie diamantaires, j'ai décidé, par application des articles 36 et 37 du code des taxes assimilées au timbre, d'accorder la franchise de la taxe de transmission aux importations de diamants bruts ou taillés non montés, effectuées par des personnes exclusivement négociants en diamants non montés ainsi qu'aux achats faits par les mêmes personnes à des visiteurs étrangers.

Cette décision sortira ses effets à partir du 1^{er} juillet prochain.

Il doit être entendu :

a) que l'exonération de la taxe de transmission n'est pas applicable : 1^o aux importations faites par des personnes qui ne sont pas exclusivement négociants en diamants non montés ; 2^o aux ventes qui interviennent entre personnes qui ne sont pas l'une et l'autre négociants en diamants non montés, et, qu'en conséquence, la taxe de 2 % est exigible sur les ventes faites à des bijoutiers et la taxe de luxe sur les ventes assujetties actuellement à cet impôt ;

b) que la taxe de 2 p. m. est exigible du chef des opérations qui, à la faveur de la présente décision, jouissent de l'exonération de la taxe de transmission. Cette taxe de 2 p. m. doit, jusqu'à disposition ultérieure, être acquittée selon les règles qui étaient en vigueur pour la perception de la taxe de 1 %.

Pour autant que besoin, je vous signale que la taxe de 2 p. m. reste exigible pour les ventes ultérieures de diamants bruts ou taillés non montés, conclues dans le pays, entre personnes qui sont exclusivement négociants en diamants bruts ou taillés non montés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour le Ministre :
Le Directeur Général,
G. NEMERY.*

Voici encore un nouvel argument pour ceux qui s'efforcent en France de faire réduire les impôts trop lourds qui surchargent parfois d'une façon dangereuse notre industrie.

Affaire Van Ryswijk. — Nous apprenons que l'affaire Van Ryswijk et consorts, accusés de faux en écritures, sera jugée en correctionnelle vers la fin de septembre. Plusieurs victimes ont déjà une convocation pour comparaître en justice comme témoins. (*l'Industrie belge du diamant*).

M. Van Ryswijk est cette grosse personnalité dont il fut tant question l'an dernier, lorsque, dirigeant du Syndicat Patronal, il se

trouva très gravement compromis dans l'affaire de la "Antwerpsche Handelsbank".

Cette banque travaillant surtout avec les diamantaires. Elle cherchait, sous le couvert d'aider les petits patrons à favoriser l'industrie à domicile. Une quantité de gens perdirent des sommes considérables dans cette affaire.

**

Cessation de paiements. — *A Anvers.* — Au commencement de juin on a annoncé, que le négociant arménien G... se trouvait en difficulté de paiement, et qu'il était obligé de faire un arrangement avec ses créanciers.

Il prétend avoir perdu de grands montants en Italie, même plus que son capital, et propose de payer 40 % de ses dettes ainsi que 10 % en traites à des dates ultérieures. — Le passif s'élève à plus de 400.000 florins.

**

Le négociant en taille, Sch..., ayant un passif d'environ 65.000 florins, a proposé aussi une diminution de paiement à ses créanciers.

**

A Paris. — La maison R... a suspendu ses paiements. On dit que le passif s'élèverait à 6.000.000 de francs et l'actif à 2.000.000 seulement.

**

Les diamants du Sud-Ouest Africain. — Dans le rapport qu'il doit présenter au conseil de la Société des Nations l'administrateur du Sud-Ouest africain s'étend longuement sur les difficultés créées à l'exploitation des gisements de la colonie, par la concurrence des gisements alluvionnaires du Transvaal et du Namaqualand, il en est résulté que le revenu de la colonie a baissé pour le dernier exercice de 200.000 à 50.000 livres.

Cependant, les exportations de diamants en 1927 ont dépassé celles de 1926 au point de vue du nombre de carats et de la valeur, le total s'élevant à 723.862 carats et la valeur à 1.871.830 livres contre 683.028 carats et 1.863.860 livres. La valeur par carat a baissé toutefois de 2 liv. 14 sh. 6.91 d. à 2 liv. 11 sh. 8.61 d. Quoique la production de l'année dernière ait été supérieure à celle de 1926 les ventes ont baissé de 726.808 carats en 1926 à 577.341 carats, et la valeur a passé de 2.050.681 liv. à 1.620.862 liv. Voici les années où la valeur a été la plus grande qu'en 1927 : 1913-14, 2.698.500 liv.; 1919, 2 millions 204.326 liv.; 1923, 1.656.700 liv. et 1925, 1.961.408 livres.

L'administrateur conclut en disant que les perspectives futures sont incertaines, malgré la tentative du gouvernement de l'Union pour la production des gisements alluvionnaires. En fait, la production sera maintenue à un niveau plus bas, représentant 5 % de la capacité de production des champs diamantaires de la colonie.

L'Information (11 juillet).

**

Union Diamantifère. — Cette société, constituée au capital de 20 millions, est divisée en 200.000 actions de 100 francs; de plus, il existe 12000 parts de fondateur donnant droit à 25 % des super bénéfices après un dividende de 6 % aux actions.

Le programme actuel de cette Société est le suivant :

Présider à la constitution d'une Société brésilienne pour exploiter les régions diamantaires du Salobro. Cette région a été soi-

gneusement examinée par une mission qui a décelé un cubage important de terrains diamantifères disposés en trois couches. La teneur de chaque couche oscille entre 2 et 3/4 carats par m3. Le diamant est de belle qualité et extrêmement blanc.

De plus, l'Union Diamantifère a pris 50 % des intérêts de la Maison Baszanger et Fouquet, créée en 1840 et dont la situation dans le commerce des diamants industriels est de premier ordre. Cette maison s'occupe spécialement des diamants pour sondage et pour tréfilerie.

L'Information (12 juillet).

**

Les bourses de diamants se fédèrent. — La Fédération belge des bourses de diamants, la Fédération hollandaise des bourses de diamants et le Syndicat professionnel des Négociants et Courtiers en diamants, perles et pierres précieuses de Paris, viennent de fonder entre eux la "Fédération Internationale des Bourses de diamants, perles et pierres précieuses".

Le siège de la Fédération internationale est fixé, 58, rue du Pélican, à Anvers.

L'objet de l'association est, disent les statuts, de sauvegarder les intérêts des bourses affiliées et de leurs membres.

**

Les prospections de diamant en Afrique du Sud — On mandate de Johannesburg au "Financial News" que le gouvernement sud-africain avait l'intention de permettre aux personnes domiciliées dans le Namaqualand, de prospection ailleurs à partir du 1er septembre. La prospection serait limitée aux propriétés privées et aux terrains de la couronne. Elle devra cesser dès que l'on aura acquis la preuve que le terrain est payant.

**

La production de différentes mines. — La *Tanganyika Diamonds* a lavé 10.256 charges en juin, qui ont donné 1.430 carats.

— La *West African Diamond* a produit en juin, 8.250 carats contre 7.700 en mai.

— La *Crown Diamond* a produit 49.700 charges en juin qui ont donné 6.825 carats.

— Les diamants traités en juin à la *New Vaal River* représentent 793 carats, qui ont donné 7.549 livres sterling.

**

Découvertes de diamant au Tanganyika. — On annonce que de nouvelles découvertes de diamant ont été faites dans le Tanganyika. La *Tanganyika Diamonds* a pris une participation dans les nouveaux gisements.

— La *Tanganyika Diamonds* a déclaré un dividende de 25 %. C'est le premier dividende depuis la fondation de la compagnie en 1925.

**

Un beau rubis. — On a trouvé dans la Mine de Chounggyi, à 6 kilomètres de Mogok (Burma) un rubis pesant plus d'une once et d'une eau parfaite, estimé à 24.000 livres sterling.

**

La baisse des diamants. — A l'assemblée des actionnaires de la Jagersfontein qui s'est tenu le 29 juin, Sir David Harris a déclaré que la baisse des diamants est entièrement due aux prospecteurs qui

vendent leurs pierres aussi rapidement que possible. Depuis deux ans, quatre grandes Compagnies minières ont réduit d'un tiers le nombre des pierres placées sur le marché, alors que les prospecteurs augmentaient leur production de plus de 237 %. Ce n'est qu'en retenant d'énormes stocks et en n'approvisionnant le marché que pour ses besoins légitimes qu'il a été possible d'éviter une baisse plus sérieuse.

Assurances - Accidents

Les camarades assurés qui n'ont pas encore réglé leur prime du troisième trimestre 1928, sont invités à le faire au plus tôt.

Taux des Primes :

Complète	18 francs pour le trimestre
Semi-complémentaire	15 francs pour le trimestre

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

Coopérative Adamas	43 20
MM. Rey et Lançon (En reconnaissance d'un service)	100 "
Vente matériel Coop. <i>Les Moulins</i>	170 "
Mlle Racheel Forestier, Lons-le-S ^r	5 "
Mollard Agathange, Pannessières	20 "
Meynier Gabrielle, Chassal	14 "
Louise Berthet, Clairvaux	5 "
Anonyme St-Claude	50 "
Vente des stèles de la Coopérative <i>Le Diamant</i> , Saint-Claude	601 50
Vente de stèles de la Maison H. Voet et Cie, Paris	104 "
Vente de stèles de la Maison Messonnier, Paris	65 "
Vente de capsules	80 50

Pourcentage sur cotisations :

Alfred Chappeland, Vaux-les-St-Claude	6 "
Gabriel Maurel, St-Claude	10 45
Narcisse Saveret, St-Claude	6 30
Total	1.280 95
Listes précédentes	20.767 30
Total à ce jour (depuis le début de l'année). .	22.048 25

Merci à tous ces généreux donateurs.

Ouvriers revenus au métier !

Apprentis !

Vous tous, nouveaux venus dans notre profession.

Ne sabotez pas une réforme péniblement acquise par les anciens.

Et bien que n'ayant reçu qu'une faible partie de l'indemnité, respectez le mot d'ordre de l'organisation :

PRENEZ VOS VACANCES

LE BOORT

Le prix du boort demeure stationnaire. A Anvers le bureau de boort le vend toujours à raison de 5 florins 10 le carat.

Pour tous vos envois de fonds à notre adresse

Qu'il s'agisse de :

Cotisations au Syndicat de St-Claude ;
— à l'Union Nationale ;
— à l'Alliance Universelle ;
Dons au Rayon de Soleil ;
Abonnements à l'*Ouvrier Diamantaire*, etc.
Utilisez notre compte de chèques postaux :

**E. PONARD, St-Claude
C. C. 8147, Dijon**

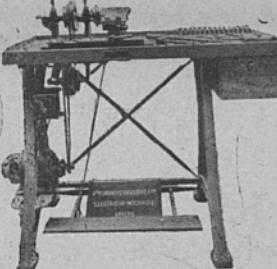
M. RABINOVITCH

12, Avenue de Belfort, à SAINT-CLAUDE
demande de bons ouvriers pour le
rond et la fantaisie.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédalier — à moteur électrique

VVE F. BRANT - GRAINDORGE & CIE

3, rue des Récollets, 3

ANVERS (Belgique)

—:— Consultez-nous pour nos Moulin transportables —:—

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS
à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec
poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient
les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

En vente à la Permanence

**LE
MANUEL du LAPIDAIRE**

PAR

Laurent VERVOORT

(Nouvelle édition revue et augmentée)

Cette brochure qui contient une théorie de la taille ainsi que de nombreux renseignements généraux et techniques sur les différentes branches de notre métier, est indispensable à tout apprenti et à tout ouvrier.

En raison du tirage limité, la vente en est strictement réservée aux adhérents de l'Union Nationale des Ouvriers Diamantaires et aux apprentis admis par nos Syndicats.

PRIX { A la Permanence... 7 francs
Par la Poste..... 7 fr. 50

Les commandes doivent être accompagnées
du montant.

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc..., adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajouteur

à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

*De la valeur de votre outillage
dépend votre production !..*

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils
concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de
diamant, éclats, boort ou outils diamantaires,
achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce
et de l'industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales
des Bijoutiers Négociants
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale